ANNEXE AJOUTÉE A LA DEMANDE DU MINISTERE

201838

INDEMNITE COMPENSATRICE ALLOUEE AUX AGENTS CONTRACTUELS DE MAINTENANCE AERONAUTIQUE RECRUTES ENTRE 2009 ET 2013 RECLASSES EN OUVRIERS DE L'ETAT DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Identification de la fiche

Entité	ARM MI 150
Code BJ	201838
Code PAY	1838
Libellé BJ	Indemnité compensatrice allouée aux agents contractuels de maintenance aéronautique recrutés entre 2009 et 2013 reclassés en ouvriers de l'État du ministère
Objet du complément	Impacts Fiscalité/cotisations/contributions
Date de validité de la fiche RDP	01/06/2017
Date de validité annexe	01/06/2017
Fin de validité annexe	

Impacts sur modalités de service :

Temps partiel: suit le salaire.

Cessation progressive d'activité : suit le salaire.

Impacts sur absences et congés :

Congés et absences de toute nature : suit le salaire.

Fiscalité, cotisations, contributions :

POPU	FISC./COTIS./CONTRIB.	
0	IMPOSABLE	Х
	PENSION CIVILE	
	RAFP	
O aux	IRCANTEC	Х
O reg	FSPOEIE	
0	CSG	Х
0	CRDS	Х
O aux	VEUVAGE	Х
O aux	MALADIE	Х
O aux	VIEILLESSE	Х